Le CIIRPO
CENTRE INTERRÉGIONAL D'INFORMATION ET DE RECHERCHE EN PRODUCTION OVINE

LA LETTRE TECHNIQUE DES ÉLEVEURS OVINS | N° 36 : MARS 2019

Des stocks de fourrages à reconstituer

Après un été et un automne 2018 particulièrement secs, les hangars sont vides. Ce printemps, il va falloir reconstituer les stocks.

Ne pas gaspiller d'herbe

Ce printemps, la reconstitution des stocks de fourrage est impérative. Il faut donc essayer de gaspiller le moins d'herbe possible. Le pâturage sur les parcelles de fauche est souhaitable à condition d'arrêter ce déprimage à 450 °C. Dans le cas contraire, le rendement à la fauche est divisé par deux. Deux jours après la sortie des brebis, un apport de 40 à 50 unités d'azote assure un rendement en foin ou enrubannage nettement supérieur. Une fauche précoce est toujours de mise : le fourrage est de meilleure qualité et une repousse est possible fin juin pour le pâturage ou bien début juillet pour une récolte de regain. Enfin, la mise en place du pâturage tournant, avec 5 parcelles par lot d'animaux reste le meilleur gage d'une gestion de l'herbe avec un minimum de gaspillage. Cette année, les refus peuvent être récoltés. Les « avertissements herbe » basés sur la somme des températures vous fourniront les indicateurs utiles tout au long du printemps. Vous pouvez vous y abonner gratuitement via le site Internet de votre chambre d'agriculture.

LE CHIFFRE CLEF

35 €

C'est le coût de l'apport de 30 unités d'azote par hectare sur une prairie, soit l'équivalent de 230 kg de foin au prix actuel.

Semer des plantes à tannins

Pour trouver le meilleur équilibre entre les plantes bioactives (dont les plantes à tannins) et assurer leur pérennité, il est nécessaire de prendre en compte leur comportement.

› **La chicorée** est bien adaptée aux climats tempérés. Par contre, elle n'apprécie ni les excès d'eau ni le froid. Elle peut disparaître lors de fortes gelées.

› **Le lotier** a besoin de lumière et d'espace pour s'implanter et durer. Cette plante présente la particularité de ne pas supporter la concurrence des autres plantes.

› **Le plantain** affectionne les sols sableux, les contextes séchants et est souvent présent lors de surpâturage. Cette plante supporte bien la concurrence avec des variétés adaptées.

→ Retrouvez les variétés conseillées ainsi que les doses de semis sur la fiche technique « Plantes à tannins : quelles doses de semis pour un bon équilibre entre elles ? » sur www.idele.fr onglet CIIRPO dans la rubrique « réseaux et partenariat ».

LES DOSES DE SEMIS CONSEILLÉES SELON LE TYPE DE PRAIRIE (en kg par hectare)

Type de prairie	Chicorée pure	Chicorée + lotier + plantain	Graminées + chicorée + plantain + trèfle blanc
Dose de semis	5 à 6 kg	2,5 kg de chicorée + 2,5 à 5 kg de plantain + 5 à 10 kg de lotier	20 kg de graminées (50 % de fétuque élevée + 30 % dactyle + 20 % RGA) + 2,5 kg chicorée + 2,5 kg trèfle blanc +2,5 kg plantain de lotier

Source : NATEA

Le ténia sous surveillance

Les agneaux se contaminent dès les premiers brins d'herbe ingérés, en avalant un acarien, l'oribate, qui est l'hôte intermédiaire du ténia. Cet oribate pullule sur les pâtures, où sa longévité peut atteindre 18 mois. Il est donc présent dès la mise à l'herbe et les agneaux ingèrent rapidement des centaines d'individus, dont certains sont porteurs de larves infestantes de ténia. Ces larves vont se fixer dans l'intestin grêle de l'agneau et se développer en ténia adulte. Les premiers signes cliniques (troubles digestifs, mauvais état général, laine sèche et cassante) peuvent apparaître sur les agneaux dès 5 à 6 semaines après la mise à l'herbe. On constate également la présence d'anneaux de ténias dans les crottes, qui prennent la forme de grains riz blanchâtres quand ils se dessèchent. Le traitement consiste à administrer un médicament spécifique du ténia ou un produit polyvalent ténia-strongles à partir de 5 semaines après la sortie à l'herbe ou le début de la consommation effective d'herbe. Le renouvellement du traitement, 5-6 semaines après la première administration, peut être nécessaire. Bien prendre l'avis de son vétérinaire sur le dosage adapté au traitement du ténia. L'immunité contre le ténia se développe en quelques mois. Ce ne sera donc plus un souci clinique sur les agnelles après 6 mois de pâturage et sur les brebis.

Pour en savoir plus :
une vidéo et un podcast sont disponibles sur les sites www.idele.fr et www.inn-ovin.fr.

→ BERGER FUTÉ : À VOS ASTUCES

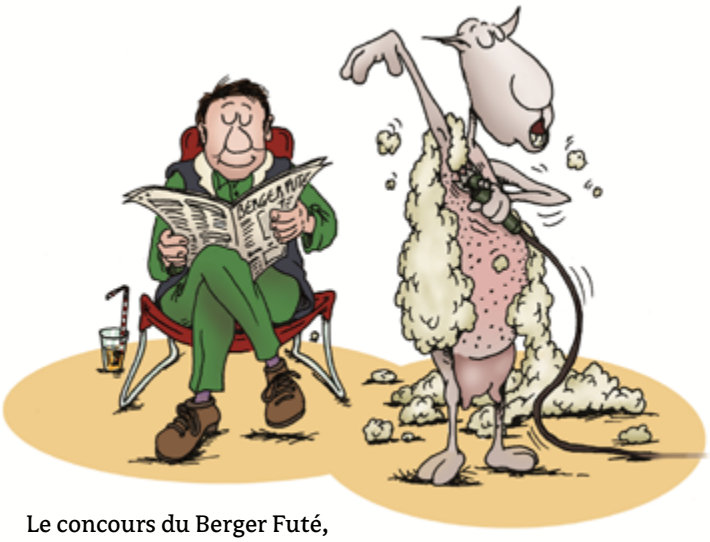

Le concours du Berger Futé, organisé pour la 11e édition du salon TechOvin est ouvert. À la clef, 1000 € pour le 1er prix, 600 € pour le second et 400 € pour le troisième lauréat !
Le dossier d'inscription est disponible sur le site du salon : www.techovin.fr.

RENDEZ-VOUS

- → Le 16 mai : Carrefour Génétique Ovin de Bellac (87)
- → Le 20 juin : Rencontre des techniciens et enseignants du CIIRPO au Mourier (87)
- → Du 4 au 7 juillet : Mondial de tonte au Dorat (87)
- → Les 4 et 5 septembre : Tech-Ovin à Bellac (87)

POUR EN SAVOIR PLUS :
Des fiches techniques et des vidéos sont disponibles sur www.idele.fr (page CIIRPO/rubrique réseaux et partenariats) et sur www.inn-ovin.fr

N° SPÉCIAL "ACHAT DES BÉLIERS" EN AOÛT 2019

Document réalisé par des techniciens d'organisations de producteurs et de chambres d'agriculture adhérant au CIIRPO des régions Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire. Membres du comité de rédaction de cette lettre : Nathalie Augas (Chambre d'agriculture 16), Odile Brodin (Chambre d'agriculture 18), Jérôme Dubouis (Ovin Berry Limousin), Rodolphe Puig (Chambre d'agriculture 46), Laurent Saboureau (Alliance Pastorale), Danielle Sennepin (Chambre d'agriculture 23).

Coordonné et rédigé par Laurence Sagot (CIIRPO/Institut de l'Élevage)

Avec le soutien financier de :

INSTITUT DE L'ELEVAGE idele
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION — AVEC LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL
Région Centre-Val de Loire
Région Nouvelle-Aquitaine
Fonds européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Pub 0019301006 - ISSN 2268-1094 - © Photos : CIIRPO